



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

*Rencontre sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) dans les classes régulières*  
**La FAE pose la véritable question : quelle est la mission prioritaire de l'école publique?**

**Québec, le 25 octobre 2010** – Tout en déplorant le peu de temps accordé à un sujet aussi important que celui de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a tenu à participer à l'exercice de la rencontre convoquée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, pour poser la véritable question : quelle est la mission prioritaire de l'école publique? Instruire? Socialiser? Qualifier?

**La population réclame une école publique soucieuse des besoins de tous les élèves**

Un récent sondage<sup>1</sup> effectué pour le compte de la FAE a révélé que 95 % de la population souhaite que l'intégration des EHDA dans les classes régulières soit constamment soutenue par des services spécialisés. Une proportion qui atteint même un sommet de 97 % lorsqu'il est question de soutenir davantage les enseignantes et enseignants pour accompagner ces élèves. Ce souhait fortement exprimé par la population découle du fait qu'il est devenu de plus en plus difficile de favoriser l'apprentissage de tous les élèves et de les instruire correctement, faute de services adéquats et de temps de qualité pour enseigner.

« Depuis plus d'une dizaine d'années, avec sa politique d'intégration, telle qu'elle se pratique actuellement, le gouvernement a déstructuré l'école publique en donnant la priorité à la socialisation au détriment de la mission d'instruire. Alors qu'il prêche l'intégration du plus grand nombre possible d'élèves en difficulté en classe régulière et honnit les classes spécialisées, le gouvernement soutient en parallèle un modèle d'exclusion qui sert les mieux nantis. En finançant les écoles privées et en faisant la promotion d'écoles à projet particulier, il favorise un système basé sur l'exclusion des meilleurs éléments du réseau public. Ce modèle amène la concentration de plus en plus grande d'élèves en difficulté en classe régulière et empêche un prof de faire son travail premier, soit celui d'enseigner. Dans un tel système, tous les élèves sont perdants et l'école publique est dévaluée et dénaturée de sa mission première qui est d'instruire et d'assurer les conditions de réussite. On prive donc ainsi tous les élèves de conditions acceptables d'apprentissage », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

**Investir davantage pour soutenir tous les élèves**

Pour la FAE, il est primordial de réaffirmer le rôle de l'école publique comme lieu institutionnel par excellence pour la transmission des savoirs. En ce sens, il faut aussi lui donner les moyens pour qu'elle puisse remplir cette mission et investir pour répondre aux besoins des élèves et du personnel enseignant. Trop d'élèves en difficulté sont actuellement laissés pour compte faute de services adéquats, trop d'enseignantes et enseignants s'épuisent faute de ressources spécialisées.

« Les enseignantes et enseignants ont été formés pour enseigner, on ne peut leur demander d'être des spécialistes de toutes les difficultés. On ne demande pas à un médecin omnipraticien de faire le travail d'un médecin spécialiste. Pourquoi le demander aux profs? Est-ce vraiment dans l'intérêt de l'élève? Nous sommes persuadés que non », d'ajouter M. St-Germain.

### **Mettre en place de réelles mesures de prévention**

Aux questions adressées par la ministre Beauchamp, la FAE répond qu'il y a urgence de mettre en place de réelles mesures de prévention afin d'intervenir dès le plus jeune âge chez l'élève pour éviter que les problèmes ne s'aggravent. Cela signifie, notamment :

- de mettre en place des classes de préscolaire 3 ans à demi-temps et 4 ans à temps plein pour les enfants issus de milieux défavorisés;
- d'améliorer les mesures sociales de lutte à la pauvreté;
- de donner accès aux services pour un dépistage et une intervention précoce ;
- de donner les moyens d'identifier et d'évaluer rapidement les difficultés de l'élève pour déterminer ses besoins;
- de soutenir également les élèves raccrocheurs des secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

« Devant l'échec de la politique ministérielle actuelle, le statu quo est inacceptable. C'est l'avenir de l'école publique et sa capacité de remplir sa mission d'instruire tous les élèves et de les amener sur la voie de la réussite qui est compromis si rien n'est fait. Les questions sont trop importantes pour être évacuées en une seule journée. J'ose croire que cet exercice permettra à la ministre d'en saisir toute l'importance et d'articuler des actions concrètes émanant de cette réflexion collective. Des correctifs majeurs s'imposent et un soutien financier significatif sera nécessaire. Quand il est question d'intégration, on ne peut pas avoir une approche comptable qui ne proposerait qu'une réduction du nombre d'élèves par classe. Il faut assurer des services de façon continue pour les élèves intégrés afin de réunir les conditions pour assurer la réussite de tous les élèves. La politique d'adaptation scolaire devra être revue en profondeur en fonction d'une prépondérance de la mission d'instruction. C'est fondamental et cela nous démontrera le sérieux de l'engagement ministériel. Il faudra bien saisir un jour qu'investir en éducation, c'est investir dans l'avenir de notre société », de conclure le président de la Fédération autonome de l'enseignement, Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications  
 514 666-7763, poste 296 - bureau  
 514 910-1754 - cellulaire

---

1. Sondage Léger Marketing réalisé en octobre 2010.